



## Déclaration liminaire au CT des DDI du 17 avril 2014

### Prévention des risques psychosociaux

**Vigilance, exigence... mais aucune complaisance !!!**

Monsieur le Président,

RGPP hier, MAP aujourd'hui, pacte de « responsabilité » et ses 50 milliards d'euros de saignées dans les dépenses publiques demain, dont 19 pour les seuls services de l'État, les gouvernements changent mais la ligne politique subsiste et s'aggrave. Une politique menée constamment à l'encontre du service public et des fonctionnaires, l'État lui-même insufflant l'idée que les citoyens n'auraient plus confiance dans les services publics.

Alors même qu'en cette période de crise, la cohésion sociale de notre pays tient encore à cette confiance placée dans une fonction publique de carrière, indépendante et désintéressée, porteuse de l'intérêt général mais également ouverte à l'évolution des enjeux de la société.

Les risques psychosociaux (RPS) se nourrissent de cette politique de stigmatisation des fonctionnaires, nuisible à la santé physique et mentale des personnels.

Le précédent gouvernement, sans doute conscient de mettre en œuvre une politique dangereuse pour les agents des services publics et engageant sa responsabilité d'employeur, a affiché la prévention des RPS comme une priorité nationale, chantier orchestré par le ministère de la Réforme de l'État et de la Fonction Publique. Lequel ministère est parvenu à faire signer un accord sur la prévention des RPS aux organisations syndicales signataires des accords de Bercy.

FORCE OUVRIÈRE n'a pas signé cet accord. Il comporte plusieurs axes qui représentent un chantage fait aux organisations syndicales : rénovation de la médecine de prévention qui connaît une pénurie de vocations sans précédent, formation des membres du CHSCT ainsi que les droits et moyens pour qu'ils puissent remplir leurs missions.

Pour FORCE OUVRIÈRE, l'axe consacré à la prévention des RPS ne consiste finalement qu'à agir sur les pratiques managériales des services et ne revient pas sur l'accélération du démantèlement des administrations, ni sur les causes principales des risques (dévalorisation des agents, absence de perspective dans les missions, politiques publiques instables, pilotage au jour le jour, injonctions contradictoires, fermetures d'implantations territoriales...).

Comment, dans ces conditions, croire en la volonté de nos ministères et de Matignon sur le champ « DDI » de combattre les RPS à la source (prévention primaire), et alors qu'au moment même de la signature de l'accord, le gouvernement annonçait la poursuite des suppressions d'effectifs et des économies sans précédent (50 milliards d'euros) dans toutes les fonctions publiques (FPE, FPT, FPH).

FORCE OUVRIÈRE exige depuis les prémices de la RGPP que des études d'impact soient réalisées en amont de la mise en œuvre des mesures, ce qui aurait permis de prendre des décisions plus judicieuses, de se rendre compte que les ministères « actionnaires des DDI » ont toujours su faire preuve d'innovation et d'adaptation, de prendre le temps d'élaborer les évolutions avec les agents et de mettre en place les outils nécessaires au portage des politiques.

Sur le champ des DDI en particulier, la violence des mesures, la fonte des effectifs et des moyens, l'absence de stratégie de long terme, la mise en place d'outils qui dictent les politiques publiques plutôt que d'en découler, le chantage fait aux fonctionnaires de comparer leur situation à celle d'autres pays européens constituent autant de facteurs de risques psychosociaux clairement identifiés et auxquels l'accord cadre n'apporte aucune perspective d'éradication.

Nous constatons, qu'aucune perspective n'est donnée aux personnels concernés par les réformes brutales engagées (fin des missions ADS et ATESAT, arrêt des missions de gestion de services publics d'eau, transfert de la gestion des fonds européens).

D'un côté, les services sont sommés de rendre des effectifs et de repositionner ou exfiltrer sans aucune lisibilité leurs agents, et de l'autre coté, ils sont chargés combattre les risques qu'ils créent eux mêmes. Certes le pilotage d'un service est un exercice difficile dont il faut supporter les contraintes, mais ne sommes-nous pas déjà arrivés au delà de ce qu'il est humainement possible d'accepter ?

Et ce ne sont pas les exercices technocratiques et l'organisation de formations alibi qui permettront de traiter à la source les risques psychosociaux.

D'ailleurs, M. le Président, lorsque nous remontons le fait que des chefs de service signifient à leurs agents la vacance de leur poste par SMS, ce que FORCE OUVRIÈRE attend, c'est une sanction en lieu et place d'une formation !

Ce qui n'empêche pas FORCE OUVRIERE, au delà de ces quelques cas condamnables, de se préoccuper de la position délicate dans laquelle est placée la chaîne hiérarchique de l'ensemble des services de l'État. Des cadres au sens large qui le plus souvent font de leur mieux pour atténuer localement les conséquences désastreuses pour les agents d'une MAP fondamentalement dangereuse. Mais une chaîne hiérarchique appelée à engager sa responsabilité pénale individuelle face aux conséquences directes et non-assumées de la politique des différents gouvernements.

Alors, M. le Président, si nous nous félicitons de l'organisation de cette réunion de comité technique en « format HSCT » - premier pas qui doit conduire pour FORCE OUVRIERE à la création d'un CHSCT central dédié aux DDI - nous tenons à ré-affirmer que c'est bien l'administration au plus haut niveau qui porte la responsabilité pleine et entière des décisions à prendre afin de préserver la santé physique et mentale des personnels.

FORCE OUVRIÈRE est et sera présente pour surveiller, proposer, suggérer et alerter, pour porter les vraies questions au débat et ne pas laisser l'État employeur s'exonérer de ses responsabilités.

Et nous profitons de ce premier comité technique des DDI organisé sous l'égide du nouveau gouvernement pour vous réaffirmer l'ensemble des revendications portées par FORCE OUVRIERE à l'occasion de la prise de fonction du précédent Premier ministre...

Elles restent toutes d'actualité !

Je vous remercie.

**Fédération de l'Administration Générale de l'État – <mailto:contact@fagefo.fr>**  
**Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – [fnefcppo@fr.oleane.com](mailto:fnefcppo@fr.oleane.com)**  
**Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – [contact@feets-fo.fr](mailto:contact@feets-fo.fr)**  
**Fédération des Finances – [fo.finances@orange.fr](mailto:fo.finances@orange.fr)**

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris